

Mémorable voyage en Autistan

SCÈNES « Is there life on Mars ? » de la compagnie What's Up?! à Bruxelles et Liège

► A la première de « Is there life on Mars ? » au Théâtre national mardi, les personnes touchées de près par l'autisme sont sorties bouleversées. ► Les autres posaient le pied dans un monde sensible, d'une justesse insondable. Foncez-y !

CRITIQUE

Le terrain était glissant ! Alors que les psys s'écharpent toujours sur les causes et les traitements de l'autisme et alors que personne ne semble avoir véritablement percé les mystères de ce trouble, au spectre si large qu'il est impossible d'en définir les contours exacts, une pièce nous met en orbite autour de cette planète réputée impénétrable. Avec *Is there life on Mars ?*, Héroïse Meire accomplit un petit miracle de délicatesse sur un sujet pourtant douloureux. Ni édulcoré ni plombant, sa mise en scène avance en douceur, touchant inexplicablement au plus près du quotidien des autistes et de leur entourage.

Il ressort de ces extraits un portrait pluriel, tragique quand il s'agit de raconter l'enfermement, les crises...

Après un long et consciencieux travail d'interviews, Héroïse Meire restitue certains témoignages par un procédé singulier. Casque sur les oreilles, les comédiens entendent ces interviews et les reproduisent en direct, en les imitant plutôt qu'en les jouant, ce qui donne un côté spontané, à vif, aux confessions. Celles de parents poussés à poser eux-mêmes un diagnostic sur leur enfant, peu aidés par l'impuissance, voire la méconnaissance, des médecins. Ou celles d'une maman qui a découvert, quand sa fille avait 12 ans, que celle-ci pouvait communiquer avec les lettres d'un clavier. « *On est une boîte à trésor dont on a perdu la clé.* » résumera-t-elle ensuite. Il ressort de ces extraits un portrait pluriel, tragique quand il s'agit de raconter l'enfermement, les crises, les TOC, ou franchement drôle, notamment quand l'écrivain et chroniqueur radio Josef Schovanec compare les chiffres de l'autisme, soit 1 % de la population : « *Sans vouloir être taquin, en Belgique, il y a plus de personnes autistes*

que de personnes dans la communauté germanophone hein ! » Tel enfant énumère les noms de gare qu'il connaît par cœur, telle autre personne détaille les plans de villes imaginaires qu'il trace sans relâche.

Mais la réussite tient aussi au contrepoint onirique qu'instaure la mise en scène : des pas de danse (magnifique Muriel Clai-

rembourg) font écho aux mouvements compulsifs ; la vidéo crée des effets d'optique pour dire le décalage que ressentent les personnes autistes ; en quelques mouvements déplacés, on comprend qu'il leur faut jouer la comédie pour se conformer à des codes sociaux qui sont complètement naturels, presque inconscients, chez les autres. Un comé-

dien noyé dans un anorak trop grand dit aussi leur sentiment d'inadaptation. Formidable boîte à tiroirs, la scénographie de Cécile Hupin s'ouvre sur des décors infinis, muets ou tapageurs, dans une improbable cacophonie qui rend à merveille ce chambardement de bruits et d'images qui assailent des personnes autistes hypersensibles

aux plus infimes détails de leur environnement. C'est la grande force de ces tableaux composés : sans jamais être illustratifs, ils nous donnent à sentir une façon d'être, sans jamais la fixer vraiment. Comme une intuition, celle d'arriver plus près de ce mystérieux trouble mental, mais sans y pénétrer complètement. Étonnamment poétique,

la pièce touche finalement à l'universel par ce qu'elle trahit de la norme, une simple question de curseur au fond alors que nous évoluons tous sur un seul et même continuum. ■

CATHERINE MAKEREEL

Jusqu'au 28/1 au Théâtre national, Bruxelles.
Les 13, 14 et 17/2 au Festival de Liège.



François Regout est extraordinaire de vérité dans ses gestes, sa voix, ses expressions. Un talent à suivre ! © HUBERT AMIEL

LE FILM

Dernières nouvelles du cosmos

« L'autisme n'est pas synonyme d'enfermement, mais d'une connexion profonde avec le mystère du monde » affirme la réalisatrice Julie Bertuccelli (*La cour de Babel*) depuis qu'elle a croisé l'artiste Babouillec, 30 ans, auteur de textes d'une beauté et d'une profondeur sidérantes (« *Algorithme éponyme* ») et pourtant diagnostiquée autiste très déficitaire. Son film est le portrait de cette jeune femme qui exprime sa pensée par le biais de lettres qu'elle dispose sur la table. Sortie le 22 février.

F.B.

RÉACTION

« L'art commence à s'approprier cette matière »

En novembre, l'écrivain belge Laurent Demoulin publiait *Robinson* chez Gallimard, roman inspiré de sa relation avec son fils autiste. Présent à la première de *Is there life on Mars ?* au Théâtre national, il s'est dit profondément touché. « *Ce n'est pas édulcoré, nous confie-t-il. Quand le jeune comédien se met à se frapper, ça a été dur pour moi. Et puis il y a cette mère qui dit que si elle doit mourir, elle partira avec son fils. C'est quelque chose qui nous obsède tous, cet "après nous". Que deviendront nos enfants quand nous ne serons plus là ? J'avais peur que ce soit trop naturaliste mais c'est vraiment une œuvre d'art où la forme compte autant que le contenu, l'art autant que le réel.* » S'il est sensible au procédé singulier des casques qui isolent les comédiens

dans leur bulle comme les personnes autistes dans leur monde, il nuance sa propre vision. « *Dans mon roman, Robinson est une île. J'ai préféré la métaphore de l'île à celle de la bulle parce que sur l'île, il y a Vendredi et donc une ouverture au monde. La bulle, c'est une coupure totale, c'est leur donner la responsabilité de leur état. Mais le repli est second. Il y a d'abord un envahissement non filtré. Ils sont d'abord submergés, hypersensibles à ce monde qui les envahit, c'est d'ailleurs très bien rendu au début de la pièce. Et c'est pour se protéger qu'ils se coupent du monde.*



Laurent Demoulin.

© D.R.

« *Le langage par exemple peut couper du monde, analyse l'universitaire dont le fils, adolescent, ne parle pas. Un jour je me suis retrouvé à un colloque en Italie, où je ne comprenais qu'un mot de temps en temps. C'était infernal. Tout à coup, je me suis senti autiste, envahi par un monde qui m'est complètement incompréhensible.* »

C.M.

Une partie du dossier Morandini « classée sans suite »

FRANCE L'animateur, dont les ennuis provoquèrent la longue grève à iTélé, demeure sous enquête pour « corruption de mineurs »

Il ne faut pas vendre la peau du Morandini avant de l'avoir tué. On apprenait mercredi de source judiciaire que l'enquête ouverte pour harcèlement sexuel lors des castings pour une websérie produite par l'animateur français a été classée sans suite par le parquet de Paris. Selon cette source citée par l'AFP, il en va de même pour l'enquête préliminaire pour travail dissimulé en raison d'« *infractions insuffisamment caractérisées* ». Les investigations n'ont pas permis de démontrer que les postulants « *avaient subi une forme de contrainte, de pression ou de menaces* ».

Il est apparu dans ce volet du dossier Morandini que les plaignants, ainsi qu'il résulterait d'un échange de mails, n'auraient pas fait l'objet de pressions ou d'intimidations. Majeurs au moment des faits, ils avaient été informés des conditions de tournage, incluant des scènes de nu ou de masturbation.

Ce « classement sans suite » n'équivaut pas à un acquittement (réservé aux juridictions de fond) ou à un non-lieu (la décision du juge d'instruction au terme ou en cours de son enquête). Il demeure loisible au parquet de remettre une plainte « classée sans suite » sur le métier judiciaire en cas d'apparition d'éléments neufs.

Les avocats « abasourdis »

Les avocats des plaignants se sont déclarés « *abasourdis par ce classement sans suite* », assurant que leurs clients se « *posaient beaucoup de questions sur les enquêtes* ». Ils ont annoncé leur intention de « *déposer plainte dans les 48 heures entre les mains du doyen des juges d'instruction* », ce qui provoquera la saisine automatique d'un juge d'instruction qui au terme de son enquête pourra prononcer une ordonnance de renvoi ou un non-lieu.



Le parquet peut toujours réactiver une plainte « classée sans suite » au gré de nouveaux éléments. © REPORTERS

Cette démarche est aussi risquée pour les plaignants. Si au terme de cette instruction, il apparaît que la plainte est abusive ou dilatoire, le parquet peut requérir auprès du juge d'instruction d'infliger une amende (jusqu'à 15.000 euros) à la partie civile.

Au début de l'été 2016, Jean-Marc Morandini s'était retrouvé au cœur d'une tempête médiatique déclenchée par une enquête des *Inrocks*. Le magazine relayait plusieurs témoignages de jeunes hommes dénonçant les pratiques douteuses de celui qui était encore titulaire du « *Grand Direct des médias* » sur Europe 1.

Morandini a toujours nié les faits, assurant lors d'une conférence de presse rocambolesque qu'il était victime d'un complot. Retiré de l'antenne de la radio française et de la chaîne NRJ12 sur laquelle il présente une émission de faits divers, il avait tenté de rebondir sur iTé-

lé, la chaîne d'information appartenant à Canal+. Son arrivée début octobre avait déclenché la plus longue grève de l'histoire des médias français. Il devrait tout de même être l'un des visages de CNEWS, nouveau nom d'iTélé, à partir du mois prochain. Contactée par *Le Monde*, Europe 1 n'a pas souhaité réagir mais le quotidien croit savoir que la station qui appartient au groupe Lagardère ne souhaite pas le réintégrer dans sa grille.

Jean-Marc Morandini s'est contenté de relayer la dépêche sur son blog. L'animateur reste mis en examen pour corruption de mineurs aggravée, toujours suite à des révélations des *Inrocks*.

À la fin de l'été, deux jeunes hommes avaient porté plainte pour des faits antérieurs aux castings de la websérie « *Les Faucons* ». ■

M.B. ET M.M.